



## LE CALENDRIER DES ASSOCIATIONS

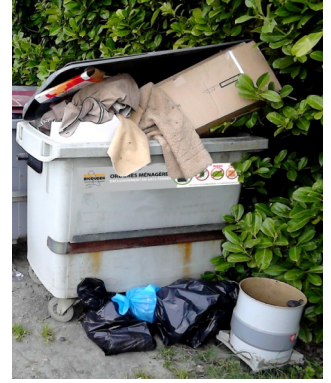
10 Janvier	Ciné Club
15 janvier	Loisirs créatifs (organisé par le patrimoine)
07 Février	Ciné club
12 Février	Loisirs créatifs (organisé par le patrimoine)
20 Février	Atelier enfants (organisé par la bibliothèque)
27 février	Vente de livres (organisé par la bibliothèque)
6-7 mars	Field trial (organisé par la société de chasse)
14 mars	Ciné club
19 mars	Loisirs créatifs (organisé par le patrimoine)
21-22 mars	Brevet lapin (organisé par la société de chasse)
11 avril	Ciné club
16 avril	Loisirs créatifs (organisé par le patrimoine)
23 avril	Koan vraz (organisé par le comité des fêtes)
24 avril	Vente de livres (organisée par la bibliothèque)
30 avril	Atelier enfants (organisé par la bibliothèque)
09 mai	Ciné club
28 mai	Loisirs créatifs (organisé par le patrimoine)
29 mai	Journée portes ouvertes (organisé par les « doigts agiles »)
06 juin	Exposition (organisé par l'Atelier de peinture)
13 juin	Ciné club
18 juin	Loisirs créatifs (organisé par le patrimoine)
26 juin	Journée portes ouvertes (organisé par le Bagad)
27 juin	Repas des propriétaires (organisé par la société de chasse)
03 juillet	Ciné club
11 juillet	Conférence (patrimoine)
24 juillet	Soirée brochettes (organisé par le comité des fêtes)
08 août	Journée autour du polar (organisé par la bibliothèque)
15 août	Les arts de la rue et vide greniers (organisé par le comité des fêtes)
15 août	Souper marin (organisé par le FC Bigouden)
05 septembre	Ciné club
11 septembre	Journée portes ouvertes (organisé par le Bagad)
18 septembre	Repas des anciens. Concours de galoche communal et courses pour les enfants
20 septembre	Marché à l'ancienne et fest deiz
03 octobre	Ciné club
07 novembre	Ciné club
20 novembre	Soirée coucous (organisé par le comité des fêtes)
5 décembre	Ciné club

NB : Le Patrimoine organise des ballades les 15,22,29 juillet et le 05 et le 12 août.

## La « ramasse »

Chaque matin, un agent des services techniques communautaire est chargé de l'entretien des points tri. Cette mission a progressivement pris le nom de « ramasse ». En effet, les dépôts sauvages sont tels que l'activité principale est de collecter la multitude de déchets déposés à droite et à gauche aux pieds des bacs et des colonnes. Outre la perte de temps, ce travail est extrêmement fastidieux et nécessite parfois d'avoir l'estomac bien accroché ! Nous vous épargnerons les détails...

Quand les Points Tri deviennent un dépotoir, c'est l'habitant qui est perdant. Au total plus de 600 heures sont dévolues annuellement à cette mission de "ramasse" alors qu'elles pourraient être employées plus utilement.



## Faisons les comptes...

Il est difficile de quantifier précisément le coût des incivilités car de nombreux facteurs sont à prendre en compte : le temps que les agents mettent à collecter les dépôts sauvages, à nettoyer et à remettre en état les équipements, le coût de réparation des camions bennes qui souffrent d'avoir à collecter des déchets inappropriés, le manque de recettes lié à la collecte sélective, le coût de traitement et de transport de tonnages importants de déchets végétaux dans les ordures ménagères par exemple, etc...

Toutefois, l'exemple le plus parlant en matière d'économies à réaliser est certainement celui du tri du verre : une tonne de verre déposée dans les bacs à ordures ménagères coûte 136 euros alors qu'une tonne de verre déposée dans les colonnes de tri coûte 36 euros ! Le calcul est vite fait...

Vous voulez participer afin de stabiliser votre redevance déchets : un seul mot d'ordre : TRIEZ !!! Déposez vos cartons dans les lieux de collecte appropriés, apportez vos encombrants en déchèteries. C'est la meilleure façon de faire des économies et d'être acteur de son cadre de vie.

## Comment améliorer la situation ?

Les équipes de la Communauté de Communes, en concertation avec les élus communaux référents aux déchets, sont actuellement en train de compiler tous les points « noirs » présentant des incivilités récurrentes. Une signalétique dissuasive sera apposée sur ces points de collecte afin d'enlever le doute sur les types de déchets à déposer dans les bacs d'ordures ménagères. Ce travail a également pour but de cibler les quartiers à sensibiliser particulièrement lors de la campagne annuelle des ambassadeurs de tri.

Une attention sera également portée sur les points de collecte situés sur les axes de circulation importants. En effet, pour quelques uns d'entre eux, ces endroits ressemblent plus à une mini décharge qu'à un point tri. Il pourra être envisagé d'en supprimer certains si les messages d'information régulièrement délivrés ne sont pas entendus. En effet, les habitants faisant consciencieusement l'effort de trier leurs déchets ou d'en produire le moins possible n'ont pas à subir les conséquences de comportements inappropriés.